

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 25 OCTOBRE 2017

Présents : G.CLEMENT, N.VERGER, MP.RUSSEIL, B.GIRAULT, M.BERTIN, C.HESDIN, A.DOLIN, R.CHEVRIER, C.CASSIER, JF.MARTEAU, P.FERGEAU, A.BARREIRA

Absents excusés : D.BARBAUD qui donne pouvoir à JF.MARTEAU, J.SALVAT

Secrétaire de séance : A.DOLIN

Ordre du jour :

- 1/ Intervention de M. Clément Martineau.
- 2/ Présentation dossier Action Sociale.
- 3/ Délibération effacement de dette.
- 4/ Délibération ligne de trésorerie.
- 5/ Délibération demande subvention collège.
- 6/ Délibération mise en place Carte de Vie Quotidienne (CVQ)
- 7/ Délibération approbation Bilan des Activités Communautaires 2016 de la CCPG.
- 8/ Délibération prise de compétences par la CCPG au 1^{er} janvier 2018 :
 - Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme
 - Action en faveur des jeunes de 16 à 30 ans.
 - Assainissement (collectif ou individuel)
 - Eau
 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (G.E.M.A.P.I)
- 9/ Délibération modification des statuts de la CCPG au 1^{er} janvier 2018.
- 10/ Délibération modification des statuts du syndicat Clain Aval.
- 11/ Recrutement agent technique.
- 12/ Compte rendu des différents commissions.
- 13/ Questions diverses.

1/ Intervention de Clément Martineau

Il vient nous annoncer l'abandon de son projet 4L Trophy en raison d'un désaccord avec l'école et la sélection des équipes partantes et nous remercie pour la subvention que la Commune avait votée. Un nouveau projet voit le jour, environnemental, il tend à sensibiliser la population sur la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage, en prévision d'ici quelques années de la vente de « kit-poule » qui permettrait de réduire les déchets végétaux en nourrissant sa poule. Le groupe d'étudiant souhaiterait exposer ce projet « Poule O Vert » à l'école de la Ferrière pour partager avec les enfants ces enjeux environnementaux.

2/ Action Sociale – secours énergie

Une demande a été faite auprès de la commune pour aider à résorber une dette de 906,55 euros d'électricité, 200 euros sont alloués.

3/ Délibération effacement de dette

Suite à un jugement pour redressement personnel, la trésorerie nous demande d'effacer la dette de cantine de 22,50 euros impayée depuis l'année scolaire 2014-2015.

4/ Délibération ligne de trésorerie

Création d'une ligne de trésorerie pour permettre d'avancer des fonds en attendant les différentes dotations et subventions qui n'arrivent qu'en mai. Parmi 3 propositions, celle du Crédit Agricole est retenue.

5/ Délibération demande de subvention collège

Le collège sollicite le conseil municipal pour une subvention pour aider au financement des voyages pédagogiques. La subvention demandée s'élève à 443€ pour 31 élèves de la commune scolarisés à Thénézay. Une aide de 220€ est allouée après vote du conseil.

6/ Délibération mise en place de la Carte de Vie Quotidienne (CVQ)

La Carte de Vie Quotidienne, déjà utilisée dans la communauté de commune pour la piscine, médiathèque, ludothèque et déchetterie, se met en place dans la commune pour la cantine en remplacement des tickets. Les cartes personnelles seront remises aux enfants à la rentrée le 6 novembre, la borne sera installée au niveau de la salle de motricité pour faciliter l'utilisation. Cette carte sert à comptabiliser les présences des enfants et leur participation aux différents services : école, garderie (juste pour la présence, sans facturation), quant à la cantine, le prix du repas sera soustrait au compte après chaque inscription. Les parents créditeront la carte par internet. Une réunion publique a été organisée pour présenter le système aux parents. Cette opération n'entraîne aucun coût de mise en place pour la Commune et les enfants pourront l'utiliser pour tous les services communautaires.

7/ Délibération pour approbation du Bilan des Activités Communautaires 2016

Le conseil approuve ce bilan d'activités 2016.

8/ Délibération prise de compétence par la CCPG au 1^{er} janvier 2018

Afin de pouvoir continuer à prétendre à une dotation générale de fonctionnement par l'Etat, la Communauté de communes doit augmenter le champ de ses compétences. Les compétences communales : PLU (Plan Local d'Urbanisme, assainissement, eau et GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) et Actions en faveur des jeunes de 16 à 30ans sont transférées à la CCPG.

Elle peut les déléguer aux différents syndicats (pour l'eau et les assainissements collectifs et individuels, le Syndicat des eaux de Gâtine) ou bien les exercer directement en interne

(PLUi). Concernant la compétence GEMAPI elle sera déléguée à plusieurs syndicats de rivière et la CCPG pourra prélever une taxe par foyer.

L'action en faveur des jeunes (de 16 à 30 ans) est une compétence communautaire dont la gestion sera organisée par l'association BOGAGE (Bocage GAtine Jeunesse), association entre la CCPG et l'Agglo du Bocage Bressuirais .

9/ Délibération modification des statuts de la CCPG au 1er janvier 2018

Les statuts de la CCPG sont modifiés suite à l'ajout des 5 nouvelles compétences. Le conseil municipal approuve cette modification.

10/ Délibération modification des statuts du syndicat Clain Aval

Suite à la loi GEMAPI et à l'obligation de transfert de la compétence aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2018, il y a lieu de revoir les statuts du syndicat Clain Aval (ex Auxance Vendelogne). Il n'y aura plus de délégué communal, il sera remplacé par un délégué communautaire.

11/ Recrutement d'un agent technique

Notre agent Marcel Veillon est parti à la retraite. Le 16 septembre, les candidatures ont été ouvertes pour son remplacement, 30 candidatures ont été reçues, 6 d'entre-elles ont été présélectionnées et convoquées le 30 septembre, 5 candidats se présentent dont 3 profils intéressants pour la commune. Le conseil vote en faveur de Clément PORTRON.

12/ Compte-rendu des différents commissions

PLU : Mme Bénard en charge de notre dossier quitte le bureau d'étude et est remplacée par Mr Agator.

Des difficultés subsistent par rapport à la zone d'activité. La DDT, le bureau d'étude, la CCPG et la commission se sont réunis sur les lieux pour une présentation concrète du projet et de l'argumentaire, la situation reste bloquée pour l'instant vis-à-vis de sa localisation en zone humide essentiellement.

La commission prévoit un arrêt de projet pour décembre, une fois le dossier bouclé.

Une « commission haie » est proposée pour travailler sur la classification des haies de la commune. Elle se réunira le 30/10 à 18h salle des fêtes. A cet effet, un devis du bureau d'études est validé pour la somme de 1190€ht (impression des documents de travail nécessaires à la commission pour le traçage et saisie sur informatique de tous les tracés réalisés).

Centre bourg / EPF : Visite de la dernière maison de la vieille place.

Une étude de sols des terrains de l'ancienne entreprise de transport est validée auprès d'un prestataire de l'Etablissement Public Foncier pour la somme de 4593€ht afin d'analyser une éventuelle pollution des sols pour estimer le prix de la parcelle.

Prévisions d'offres financières pour le rachat des logements vacants.

Voirie : La réfection du chemin des planches a été effectuée entièrement par l'entreprise MRy (approvisionnement en matériaux concassés, nivellement et compactage). Le reprofilage des voies goudronnées a été effectué sur les portions prévues (Chateliers, Crugerie, Pilière) également par l'entreprise MRy. Le balayage pour nettoyer les excédents est prévu pour la semaine prochaine.

Il reste une borne à incendie à installer au Guémard sur les 3 prévues au plan d'investissement.

Giratoire de la nationale : la DIRCO va nous rétrocéder l'entretien de la desserte à proximité de la 2x2 voies sur une ancienne délibération prise par la commune. Une réfection d'un tronçon de goudron a été demandée avant rétrocession.

Un projet d'ornementation du rond-point est en cours, la DIRCO a été consultée et un RV a eu lieu le 04/10.

Bâtiments : Le déménagement de la Mairie vers la salle des associations s'est bien déroulé les 6 et 9 octobre. Les travaux ont commencé depuis 15 jours, l'évacuation de ce qui devait l'être est terminé, les travaux débutent sans problème majeur.

Une subvention du FSIL pour les travaux de la mairie pour un montant de 18391€ qui avait été sollicitée est validée.

Les devis suivants sont validés par le Conseil municipal :

- Carrelage (pose) : Ent Johan MOULIN (La Peyratte) pour 4865.72€ H.T.
- Porte d'entrée + imposte : Ent Hervé PAITREAUULT (La Ferrière) pour 5633.50€ H.T.
- Plafond suspendu : Ent Hervé PAITREAUULT (La Ferrière) pour 4375.72€ H.T.

En ce qui concerne le projet d'aménagement du parvis de la mairie, un RV se tiendra mardi à 9h avec le bureau d'études URBA37 afin qu'ils nous fournissent un devis.

Les WC extérieurs au stade ont subi des dégradations lors d'une soirée organisée par le foyer des jeunes, une réunion avec le foyer est prévue samedi matin pour faire le point sur l'année passée...

Commerce : Le commerce a sollicité la commune pour un nettoyage de la façade afin d'y peindre une fresque. Le conseil approuve.

Dispositif Argent de poche : 5 jeunes participent à ce dispositif pour les vacances de la Toussaint, lundi et mardi ils ont repeint le préau de l'école, mardi nettoyé la cour, mercredi ils ont nettoyé les vestiaires et la grande salle, jeudi ils ont travaillé au cimetière et vendredi au monument aux morts et au kiosque.

Communication : Préparation du bulletin municipal, appel d'offre pour l'impression, le conseil vote pour une impression tout en couleurs par TTI Services pour 1440.08€.

Locatifs : Une visite annuelle a été réalisée, quelques petits travaux d'entretien sont à prévoir.

Bibliothèque : Le vote du prix des lecteurs de Cognac a été organisé avec succès sur le thème de la Méditerranée. Le 29 novembre une animation – rencontre avec des écrivains de la commune - aura lieu à 18h00.

13/ Questions diverses

Le jeu Moutown que nous avons sponsorisé est édité et un exemplaire nous a été adressé, une proposition de présentation à la bibliothèque est prévue.

L'APE organise son dîner dansant le 18 novembre à la salle des fêtes.

La réunion organisée par l'assureur AXA quant à la possibilité de souscrire une mutuelle santé s'est bien déroulée avec une dizaine de participants.

Le logement 3bis rue de la mairie à louer.

L'organisation du 11 novembre est en cours par la commission.

Fin de la séance 22h45

Prochain conseil le 22/11 à 20h30